

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2013**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Val-des-Lacs, tenue au lieu ordinaire des délibérations le 9 novembre 2013, au 349, chemin Val-des-Lacs à Val-des-Lacs.

Sont présents et forment le quorum requis par l'article 147 C.M. :

Jean F. Delisle	maire
Nicola Ranieri	cons. au poste no: 1
Charles A. Côté	cons. au poste no: 2
Marielle Ménard	cons. au poste no: 3
Marc Gravel	cons. au poste no: 4
Sylvain Gauthier	cons. au poste no: 5
Fatima Hamadi	cons. au poste no: 6

Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier, directeur général

Le maire exerçant son droit de vote que lorsque qu'il en fait mention.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 10 h 50 par monsieur Jean F. Delisle, maire.

Mot de bienvenue du maire

Période de questions

Adoption de l'ordre du jour

423-10-2013

Après avoir pris connaissance de l'ordre du jour, il est proposé par M. Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour :

1. Soumission sable et sel d'hiver
2. Autorisation de signature
3. Carte de crédit
4. Fabrique et protocole
5. Accréditation des cols blancs
6. Dates des assemblées
7. Neige Vadboncoeur

Période de questions

Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

1. Soumission sable d'hiver

424-11-2013

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 22 août 2013 pour le sable d'hiver pour une quantité de 3 000 tonnes métriques;

CONSIDÉRANT l'ouverture de trois soumissions le 18 septembre 2013 par Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier :

Construction Raynald Tisseur inc.	30 180.94\$
Les Excavations Lambert inc.	31 526.15\$

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2013**

Les Excavations Tremblant-Nord (non-conforme) 24 834.60\$

Il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Construction Raynald Tisseur inc. pour un montant total de 30 180.94\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

425-11-2013

CONSIDÉRANT l'appel d'offre public du 22 août 2013 pour le sel d'hiver pour une quantité de 200 tonnes métriques;

CONSIDÉRANT l'ouverture de trois soumissions le 18 septembre 2013 par Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier :

Sel du Nord	22 482.21\$
Sifto Canada Corp.	24 349.40\$
Mines Seleine	24 705.83\$

Il est proposé par madame Fatima Hamadi, conseillère, et résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de l'entreprise Sel du Nord pour un montant total de 22 482.21\$ taxes incluses.

ADOPTÉE

Soumission de déneigement chemins Drapeau et Lépine

Cette rubrique est reportée.

2. Autorisation de signatures

426-11-2013

Il est proposé par monsieur Charles Auguste Côté, conseiller, et résolu à l'unanimité de modifier les signataires de tous les chèques rapport et autres effets bancaires auprès des institutions bancaires de la Municipalité de Val-des-Lacs, notamment à la Caisse populaire Laurentienne par les personnes qui suivent :

Deux signataires provenant d'au moins une personne des deux groupes suivants :

1. Une personne parmi les élus suivants :
 - a) Monsieur Jean F. Delisle, maire
 - b) Monsieur Sylvain Gauthier, conseiller
2. Une personne parmi les administrateurs suivants :
 - a) Monsieur Sylvain Michaudville, directeur général
 - b) Madame Michelle Bélisle, directrice des finances
 - c) Madame Stéphanie Russell, adjointe administrative

ADOPTÉE

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2013**

3. Carte de crédit

427-11-2013

CONSIDÉRANT le changement de conseil suite aux élections du 3 novembre 2013;

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

De résilier la carte de crédit attribuée à madame Berthe Bélanger;

D'émettre une nouvelle carte de crédit au montant de 1 000 \$ à monsieur Jean François Delisle, maire de la Municipalité de Val-des-Lacs.

ADOPTÉE

4. Fabrique

428-11-2013

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité d'autoriser la signature du protocole d'utilisation du centre culturel et communautaire de la Municipalité de Val-des-Lacs avec la Fabrique de Sainte-Agathe. Le maire étant autorisé à signer tous les documents pour donner effet aux présentes. Une copie du protocole étant annexée à la présente.

ADOPTÉE

5. Accréditation de cols blancs

429-11-2013

Il est proposé par madame Marielle Ménard, conseillère, et résolu à l'unanimité de nommer Me Charles Caza, avocat, afin de représenter la Municipalité de Val-des-Lacs dans le dossier de la demande d'accréditation des cols blancs de la municipalité.

ADOPTÉE

6. Date des prochaines assemblées

430-11-2013

Il est proposé par monsieur Nicola Ranieri, conseiller, et résolu à l'unanimité de fixer la date des prochaines assemblées régulières de l'année 2013 au 23 novembre 2013 et au 21 décembre 2013.

ADOPTÉE

7. Madame Neige Vadboncoeur

431-11-2013

Il est proposé par monsieur Sylvain Gauthier, conseiller, et résolu à l'unanimité :

**SÉANCE EXTRAORDINAIRE
9 NOVEMBRE 2013**

D'offrir une compensation de 500 \$ à madame Neige Vadboncoeur, pour son congédiement ayant eu lieu en septembre 2013;

D'offrir à madame Neige Vadboncoeur un contrat d'une durée de six semaines pour l'organisation de la fête de Noël, la gestion de la bibliothèque et certaines démarches relatives au budget 2014, au taux de 16.83 \$ l'heure à raison de 30 heures par semaine.

Le directeur général étant autorisé à signer le contrat de service avec madame Vadboncoeur.

ADOPTÉE

**Période de questions
Levée de l'assemblée**

432-11-2013

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par monsieur Marc Gravel, conseiller, et résolu à l'unanimité de lever l'assemblée, il est 11 h 35.

ADOPTÉE

CERTIFICAT DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Je, soussigné, Sylvain Michaudville, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Val-des-Lacs, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

**Jean F. Delisle
Maire**

**Sylvain Michaudville
Secrétaire-trésorier, directeur général**